



**Mardi
12h30**

Caroline se rend à l'atelier

« aide rapide Dys ».

Caroline est élève de première année en Certificat d'aptitude professionnelle agricole Employé de vente spécialisé.

Le mardi midi, l'atelier pédagogique appelé « aide rapide Dys » est proposé aux apprenants. Caroline a pris rendez-vous pour bénéficier d'une aide sur un point précis, les fonctions du second degré en mathématiques. Un enseignant va la recevoir pendant une heure dans les locaux du centre de documentation et de ressources (CdR). Caroline a du mal à prendre des notes pendant les cours et à organiser son travail. Elle apprécie ces temps de soutien individualisés. Caroline est dyslexique.



**Points
de
vigilance**

- > Aider les élèves « Dys » dans l'organisation de leurs différentes activités (aide méthodologique) ;
- > Transmettre des supports accessibles, sous un format numérique ;
- > Reformuler les énoncés pour une meilleure compréhension ;
- > Mettre en place des temps pour l'accompagnement des apprenants en difficulté en dehors des heures de cours.

**Gros
plan**

Un déficit de l'organisation spatiale

Les « Dys » ont très souvent des problèmes de repérage dans l'espace et dans le temps qui peuvent toucher de manière plus ou moins sévère, l'organisation de leurs activités scolaires ou quotidiennes.

Ils peuvent confondre longtemps la gauche et la droite. Les notions haut-bas, en avant et en arrière peuvent être confuses. C'est pourquoi, lorsqu'ils lisent un texte, ils se perdent facilement dans les lignes.

Il existe un déficit de repères dans le temps.

Ils peuvent connaître des difficultés dans la gestion du temps : il est difficile pour eux d'utiliser un agenda, de se repérer dans les jours, les mois, les années et de rendre un devoir dans le temps qui leur est imparti. Souvent, en sixième, l'enfant dyslexique ne sait pas lire l'heure. Il a son « horloge interne » qui n'est pas très fiable. Il a également du mal à se repérer dans la chronologie en Histoire.

Pour aller plus loin

« Expertise collective, Bilan des données scientifiques sur la Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie ». Ed. Inserm, Paris, 2007.

Atelier « aide rapide Dys » et soutien à la carte au Lycée Professionnel Agricole Jean Marie Bouloux à Montmorillon

Le contexte de l'action Au départ, l'établissement souhaitait mettre en place un projet pédagogique

basé sur des cours de quarante-cinq minutes pour travailler autrement avec les élèves dans des temps hors classe, mais le projet n'a pas abouti. Cependant, il existait dans ce projet un dispositif « Aide Rapide Dys » qui est maintenant expérimenté depuis 2014 parallèlement à un soutien à la carte au centre de ressources (CdR).

Les objectifs de l'action

Repérer les élèves « Dys » et les accompagner dans leur parcours de formation.

Les bénéficiaires

Les élèves « Dys » de l'établissement.

L'organisation et les contenus de l'action

Le dispositif mis en place au lycée de Montmorillon vise à aider à repérer les difficultés d'apprentissage des élèves et à les accompagner ensuite dans leur parcours de formation. Trois possibilités d'accompagnement sont offertes aux élèves : un atelier « Aide Rapide Dys », un soutien à la carte au CdR, et le suivi des Plans Accompagnement Personnalisés (PAP).

- L'atelier aide rapide « Dys » : L'atelier « aide Rapide Dys » est conçu comme une aide ponctuelle sur un point précis. Les enseignants, les animatrices CdR ou la référente « Dys » prennent le temps de répondre aux besoins des élèves hors du groupe classe et de les aider dans leur progression. Ils sont présents dans une salle et accueillent les élèves volontaires pour un travail particulier pendant une heure, le lundi pour les premières, le mardi pour les secondes et le jeudi pour les terminales, de 13h30 à 14h30.

Pour les enseignants et les animatrices CdR, les aides peuvent porter sur de l'approfondissement des cours, la résolution d'exercices, une préparation aux devoirs, des demandes de compléments d'informations (rapport de stage, dossiers techniques, travaux de groupes...), l'aide au travail et le soutien scolaire. Pour la référente « Dys », les objectifs sont différents : réflexion commune sur des cas concrets de difficultés rencontrées en cours, apport de connaissances sur les démarches à entreprendre auprès des professionnels pour établir un diagnostic, mise en place d'un PAP ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), échanges sur les troubles « Dys » sous forme de questions-réponses. En effet, les élèves « Dys » se posent beaucoup de questions sur leurs troubles et il convient de leur répondre de façon bienveillante.

- Le soutien à la carte : Suite aux positionnements et aux entretiens individuels tout au long de l'année, l'équipe CdR, en fonction de la demande, reçoit tous les apprenants « Dys » qui ressentent le besoin d'être accompagnés, pendant les heures d'étude, le soir jusqu'à 19H et le mercredi après-midi selon un planning d'inscription limitant le nombre de participants. Lorsque cela est possible, l'élève et l'animatrice CdR sont seuls dans une pièce avec un ordinateur à disposition, avec connexion WIFI et réseau. En l'absence de bruit et de jugement d'autrui, un climat de confiance s'instaure : la concentration est plus longue et plus dense, la motivation et l'estime de soi réapparaissent et les objectifs de ce soutien plus vite atteints. Les demandes peuvent être variées : soutien disciplinaire, appui méthodologique. Les animatrices du CdR consignent tout ce travail sur une fiche de suivi (planning, objectifs, réalisation, auto-évaluation) consultable par tous (apprenants, enseignants, tuteurs, professeur principal).

- Le suivi des projets d'accompagnement personnalisés (PAP) : La référente « Dys » envoie par mail les PAP à tous les enseignants afin qu'ils prennent en compte les aménagements pédagogiques notifiés pour chaque apprenant. De cette façon, l'apprenant comprend que toute l'équipe favorise son parcours et sa réussite à l'examen.

Le budget

Les heures des enseignants et de la référente « Dys » consacrées à l'aide rapide sont financées en heures supplémentaires exceptionnelles (HSE). Celles passées par les animatrices du CdR ont pu être financées par l'établissement.

Bilan et prospective

Pour les élèves, le bilan est très positif. Ils ont compris l'intérêt du dispositif. Outre les prescriptions, certains choisissent d'eux-mêmes de fréquenter le CdR et parmi ceux-ci certains sont accompagnés plus de cent heures par an. Pour les enseignants, ce dispositif permet d'avoir un relais avec « l'aide rapide Dys » et le CdR pour raccrocher des élèves en difficultés sans les stigmatiser dans la classe. Du côté des parents, le bilan est aussi très positif. Ils remercient les équipes de l'accompagnement mis en place,

A retenir

Ce dispositif, fragilisé par la question des moyens financiers, est absolument nécessaire pour certains élèves qui décrocheraient s'ils ne bénéficiaient pas d'un accompagnement poussé. Toutefois, l'établissement poursuit la réflexion de son projet pédagogique, notamment autour du thème de « l'acquisition d'autonomie ».

Le porteur de projet

Catherine Demesy, directrice-adjointe